

**ENQUÊTES**
EN COUVERTURE

Le leader mondial du petit électroménager SEB a fait le pari de la durabilité en proposant des produits plus faciles à démonter et à remonter.

TRANSITION CLIMATIQUE

L'ÉCO-CONCEPTION, ÉPARPILLÉE FAÇON PUZZLE

Pour ne pas être les Tontons flingueurs de la planète, les industriels s'approprient peu à peu l'éco-conception. Mais faute d'indicateurs fiables, ils avancent en ordre dispersé.

PAR MYRILLE DELAMARCHE

Certains se concentrent sur l'allègement, d'autres misent sur la réparabilité de leurs produits, d'autres, enfin, sur leur recyclabilité. Dans tous les secteurs, des industriels font de l'éco-conception. Parfois, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, sans en avoir conscience. «Pouvez-vous me dire ce que vous entendez par éco-conception? [...] Ah oui, je fais des produits plus solides que la moyenne», nous a répondu l'un de nos interlocuteurs, pourtant assez exemplaire en la matière. Le rythme d'adoption de l'éco-conception varie énormément d'un secteur à l'autre, estime Victoire de Margerie, la cofondatrice du World material forum, dont le mantra est de découpler croissance économique et croissance d'usage des matériaux. «Dans l'aéronautique, ils en font depuis vingt ans, depuis le début de la conception de l'Airbus A 380, alors que l'électronique a longtemps été obsédée par la miniaturisation. Si bien qu'en voulant répondre à cette demande client, ils ne réalisaient pas les problèmes que posaient les multi-matériaux», analyse-t-elle.

Lancer une vraie démarche d'éco-conception, c'est remettre en question tout son processus de design, d'approvisionnement

D.R. : SÉBASTIEN SINDOU



ment, de production. C'est se préparer «des nuits blanches, des migraines, des "nervous breakdown" comme on dit de nos jours*». C'est pourtant ce qu'a fait La Brosserie Française. Le pari du fabricant de Bioseptyl, une gamme de brosses à dents durables vendues en ligne, semblait intenable: concurrencer la Chine sur un produit de grande consommation. «Certains critères mécaniques ne peuvent être atteints que par des plastiques à base de pétrole, explique Olivier Remoissonnet, le directeur général. Pour ne pas casser en bouche, les têtes de nos brosses à dents à tête interchangeable sont en polypropylène recyclé, aux normes de contact alimentaire. Tandis que les manches, qui peuvent être gardés plusieurs mois, peuvent être en bioplastiques. Nous en avons même à base de liège et à base d'algues.» Sur certains modèles, Bioseptyl intègre 60 à 80% d'agromatériaux, à base d'amidon ou de canne à sucre, «ce qui permet de s'affranchir en grande partie de la filière pétrole», poursuit Olivier Remoissonnet. Positionnée sur le made in France et l'éco-citoyenneté, l'entreprise a étendu la démarche à l'ensemble de ses facteurs de production: recyclage des cartons avec ses fournisseurs, éclairage LED, récupération de la chaleur fatale pour chauffer le bâtiment et fournisseur d'électricité 100% verte. Pari gagné. La Brosserie Française fabrique 8 millions de brosses à dents et un peu plus de 400 000 brosses à cheveux par an. Avec une trentaine de salariés, elle réalise un chiffre d'affaires de 4,75 millions d'euros.

Changer de modèle

À une autre échelle, c'est le chemin sur lequel s'est engagé Renault [lire l'entretien page 30]. Avec plus de 12 000 fournisseurs, la démarche s'est avérée bien plus complexe. Premier des grands constructeurs à se lancer, le groupe a fait preuve de persévérance depuis le concept de la Zoé en 2010. «La psychologie, y'en a qu'une: défouailler le premier. C'est un peu sommaire, mais ça peut être efficace*» Il a décliné l'effort sur les approvisionnements, le design, la fin de vie des véhicules avec Indra, son unité de recyclage des véhicules hors d'usage. Sur la base des analyses du cycle de vie (ACV) - rendues publiques pour chaque modèle -, Renault compense le surcoût énergétique de l'aluminium sur l'acier.

PRINCIPAUX TEXTES RÉGLEMENTANT L'ÉCO-CONCEPTION

L'éco-conception est certifiée par les normes ISO 14062 (Management environnemental - Intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit) et ISO 14006 (Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour incorporer l'éco-conception). En France, elle est certifiée par la norme Afnor NF XP X 30-262 et encadrée par les lois Grenelle (n° 2009-967 du 3 août 2009), qui prévoit une politique de réduction des déchets notamment par le biais de l'éco-conception, et Grenelle 2 (n° 2010-788 du 12 juillet 2010), qui prévoit l'affichage des caractéristiques environnementales des produits de grande consommation: équivalent carbone des produits et des emballages, consommation de ressources naturelles et impact sur les milieux naturels imputables à ces produits. L'éco-conception est également encadrée par nombre de réglementations sectorielles. ■



« La matière va devenir plus importante que le pétrole »

JEAN-PHILIPPE CARPENTIER,

président de la Fondation des entreprises du recyclage (Federec)

Comment évoluent les relations entre fabricants et recycleurs ?

Nous avons du mal à nous parler, chacun campe sur ses ergots. C'est l'une des raisons de la création du Centre d'expertise du recyclage, qui a vocation à faciliter ce dialogue.

Comment les recycleurs peuvent-ils accompagner l'industrie ?

Par leur expertise, visible notamment dans l'étude d'impact du recyclage que nous venons de réaliser avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Mise à disposition de nos membres, elle leur permettra d'indiquer par exemple à Cristalline combien de carbone a été évité grâce au recyclage de son polyéthylène (PET).

Comment la matière est-elle devenue un enjeu ?

Il y a une cristallisation sur sa propriété. Dans un monde fini, la possession de la matière va devenir stratégique. Les metteurs sur le marché veulent désormais en garder la maîtrise, alors que nous avons vocation à la vendre aux utilisateurs et que nous représentons 26 000 emplois non-délocalisables. Il nous faut donc travailler ensemble. Dans les dix ans, l'enjeu matière va devenir plus important que le pétrole. ■

Souvent plus limitées, les démarches d'éco-conception se déclinent en plusieurs styles. À l'ancienne, avec la Manufacture Perrin qui fabrique les chaussettes Berthe aux Grands Pieds et dont le directeur au bel aponyme, Franck Couturier, fait valoir que «contrairement à un sac à main à 3 000 euros, une paire de chaussettes à 20 euros est un luxe que tout le monde peut s'offrir». Lui, «y a vingt piges, tout le monde l'aurait donné à cent contre un: flingué à la surprise. Mais c't'homme-là, ce qui l'a sauvé, c'est sa psychologie*» L'éco-conception émerge, à l'inverse, façon start-up, chez Pili, qui ambitionne de fabriquer à grande échelle des encres biosourcées et biodégradables secrétées par des bactéries. Ou façon grand groupe, chez SEB, qui joue résolument la carte de la réparabilité et de la durabilité de ses appareils électroménagers, allant jusqu'à mettre à disposition les fichiers permettant d'imprimer en 3D les pièces en plastique cassées. Là, «faut reconnaître, c'est du brutal*».

L'éco-conception apparaît même dans l'emballage, un secteur critiqué pour son manque d'engagement sur le sujet. Heineken a revu, avec le plus grand mal, la colle de ses étiquettes de bouteilles de bières pour faciliter leur recyclage et cesser de perdre toute la matière qui restait collée dessus. Même le PET



opaque des nouvelles bouteilles de lait fait débat. Il permet un allègement en matière de 15 à 20 %, coûte moins cher, plaît au consommateur, mais n'est pas recyclable. « La vraie question, c'est l'organisation du ramp-up [montée en puissance, ndlr] des nouveaux matériaux. Car s'il y avait des volumes suffisants de PET opaque, les recycleurs développeraient une ligne dédiée », affirme Victoire de Margerie.

Du côté de l'industrie, on prend conscience de la valeur des matières, dont on souhaite garder la propriété. « Le recyclage en boucle courte permet la maîtrise directe des flux de matières, et même leur possession directe. Par exemple, sur les véhicules électriques, nous avons décidé de louer la batterie, donc nous restons propriétaires de la matière et organisons les flux en fin de vie », explique Jean-Philippe Hermine, chez Renault. Selon les recycleurs, c'est une version policée de « touche pas au grisbi, s... !* » Ils regardent avec circonspection ce recyclage en boucle courte, qui les sort de la chaîne de valeur. « Ces mecs-là n'auraient quand même pas la prétention d'engourdir le pognon de ma nièce, non ?* » Si, sauf lorsque les recycleurs sont sollicités pour un partenariat, explique le président de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec), Jean-Philippe Carpentier [lire l'entretien page 27].

Créer des indicateurs communs

Ces efforts ont leur revers. Parfois, l'allègement se fait au détriment de la recyclabilité. C'est le cas dans l'aéronautique, où les composites gagnent du terrain sur les métaux. Comment, alors, trancher entre les gains (sur l'extraction de métaux, leur transport international, la surconsommation de l'avion en carburant liée à son poids) et les pertes (recyclage difficile des avions en fin de vie)? Les industriels ont besoin d'indicateurs clés de performance (KPI) communs, complets et fiables. Les ACV, de la mine à la matière régénérée, sont de plus en plus performantes. Elles manquent néanmoins de données fiables à plusieurs étapes de la vie du produit, dont celle du recyclage. Pour leur « faire une ordonnance, et une sévère* », nombre d'organisations travaillent actuellement sur des jeux d'indicateurs qui se veulent, demain, une référence incontestable. Le World material forum a ainsi réuni cinq industriels majeurs, parmi lesquels Solvay, Mitsubishi et Airbus, pour mettre en place ces indicateurs.

C'est aussi l'objectif des éco-organismes Recylum et Éco-Systèmes, qui viennent de publier une base de données d'évaluation des équipements électriques et électroniques en fin de vie. « Avec plus de 60 matériaux modélisés, ces données permettront aux fabricants de quantifier les impacts et les bénéfices environnementaux de leurs choix de conception, lors du recyclage de leurs équipements », affirment ses concepteurs. Federec, qui regrette d'être rarement consulté,

vient d'annoncer l'ouverture de son Centre d'expertise du recyclage. Celui-ci compte étendre l'exercice à l'ensemble des secteurs, et l'éco-conception sera l'un de ses cinq piliers. En attendant, il faut se contenter de cette évaluation du Commissariat général au développement durable datant de 2013 : « À l'issue d'une démarche d'éco-conception portant sur un produit, il est courant de constater des réductions d'impacts environnementaux comprises entre 10 et 40 % pour plusieurs indicateurs (sur un total d'une douzaine d'indicateurs généralement calculés en ACV), certaines améliorations pouvant parfois aller jusqu'à 70 %, voire au-delà. »

Les ONG, qui ont longtemps préféré « leur montrer qui c'est Raoul* », accompagnent aujourd'hui les industriels dans leur mutation. Leurs militants, devenus experts, intègrent les cabinets de conseil. C'est le cas de Marie-Caroline Caillet, la directrice conseil droit et RSE chez Greenflex. Ancienne de Sherpa, elle accompagne les entreprises à prendre en compte de nouveaux risques, notamment en prévision de l'application du texte de loi sur le devoir de vigilance, qui rend les entreprises responsables de leur chaîne d'approvisionnement. ■

* Dialogues de Michel Audiard extraits du film « Les Tontons flingueurs », réalisé en 1963 par Georges Lautner.



« Le rythme d'adoption de l'éco-conception varie énormément d'un secteur à l'autre. »

Victoire de Margerie, cofondatrice du World material forum